

Merci à nos généreux commanditaires et
partenaires financiers



Municipalité Authier - Comité Bellefeuille
457-B, Rue de la Montée, Authier, Québec, J0Z 1C0

Tél : 819-782-3297 Téléc : 819-782-3301

Courriel : comitebellefeuille@outlook.com



La municipalité

Authier-Nord



NOVEMBRE 2019

Municipalité d'Authier-Nord

452, rue Principale

Authier-Nord (Québec) J0Z 1E0

Téléphone : 819-782-3914

Télécopieur : 819-782-3916

authier-nord@mrcao.qc.ca

JOURNAL LE PONT

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire_____	3
Mot de la directrice générale_____	4
Avis publics_____	7
Ça se passe chez-nous_____	9
Avis publics, prompt rétablissement et fermeture bureau de poste_____	10
Saison de la motoneige et ouverture des cours_____	11
Avis de décès, sacrements, etc_____	12
Horaire des messes_____	13
Recette de Noël_____	14
Dessin à colorier_____	15
Conseils de sécurité pour la marche en hiver_____	16
Chronique verte_____	18
Paniers de Noël et Père Noël_____	21
Pneus d'hiver_____	22
Comité des loisirs et horaire des collectes_____	24
Anniversaires_____	25
Conseils prévention incendie_____	26
Jeux d'intérieur et extérieur_____	27
Nos commanditaires_____	28

JEUX D'INTÉRIEUR (Educatout.com)

100 idées de jeux imagés avec directives pour créer une boîte de jeux dont les enfants pourront se servir eux-mêmes.

Imprimez, plastifiez et découpez les étiquettes. Placez les 100 étiquettes-jeux dans une boîte. À tour de rôle , faites piger une étiquettes aux enfants. Expliquez les consignes et jouez le jeu.

Ex : Course d'épingles à linge, Patate chaude, La chaise musicale, Je vais dans la jungle et j'apporte... etc

JEUX D'EXTÉRIEUR D'HIVER POUR PROFITER DE LA NEIGE :

Chateaux de glace :Remplissez des boîtes de lait et des contenants de yogourt d'eau et mettez-les à l'extérieur sur votre balcon qui sert d'office de congélateur. Vos enfants pourront utiliser ces blocs de glace pour construire de beaux châteaux, un igloo ou une sculpture en utilisant la neige comme mortier. Vous pouvez ajouter du colorant alimentaire à l'eau de quelques contenants pour faire plus joli.

Bulles de glaçons : Quand il fait froid, sortez les bulles de savon et faites des bulles sans les laisser s'envoler. Vous pourrez les regarder geler et former de beaux cristaux de glace.

Chaque flocon est différent : Plastifiez une feuille de carton noir et apportez-le à l'extérieur pendant qu'il neige. Attrapez quelques flocons et observez-les à l'aide d'une loupe avec les enfants. Vous pouvez aussi les prendre en photo pour les observer plus longtemps.

Cherche et trouve : Choisissez un objet avec les enfants et cachez-le dans la neige de la cour. Demandez à votre enfant de le trouver et, quand ce sera fait, de le cacher à son tour.

Glace colorée : Dans des moules à glace, préparez des glaçons de toutes les couleurs et cachez-les dans la cour. Demandez ensuite aux enfants de trouver les glaçons de la couleur qui lui a été attribuée.

Bonhomme de neige : Fabriquez et décorez-le avec des fruits séchés pour les boutons et le sourire, des graines de tournesol, comme collier et des graines d'oiseaux pour les cheveux et le reste. Ce sera une autre façon d'observer les oiseaux.

Dessin dans la neige : Enfilez vos raquettes . Pensez à un motif d'avance et demandez à vos enfants de vous aider sans leur dire ce que vous dessinez. En s'éloignant un peu, ils seront très fiers de leur oeuvre.

Hiver en sécurité : 10 conseils de prévention des incendies

La saison hivernale est bien installée et bon nombre de Canadiens passent la saison dans le confort de leur foyer. Voici quelques conseils de sécurité offerts par la *National Fire Protection Association* :

1. Placez toujours un écran devant le foyer afin d'empêcher les flammèches de brûler le plancher ou le tapis. Selon un récent sondage national réalisé par *First Alert*, seulement le tiers des Canadiens suivent cet important conseil.
2. Si vous utilisez des chauffeuses durant l'hiver, assurez-vous de toujours brancher l'appareil directement dans la fiche d'alimentation murale et non pas dans un cordon prolongateur. N'oubliez pas d'éteindre la chauffeuse lorsque vous quittez la pièce ou au moment de vous mettre au lit.
3. Assurez-vous que tous les interrupteurs et les prises de courant sont recouverts d'une plaque et ne laissez jamais les cordons d'alimentation courir sous les tapis et dans les cadres de portes.
4. Assurez-vous de vous munir de produits de sécurité appropriés dans la maison. Installez des [avertisseurs de fumée](#) et de monoxyde de carbone à tous les étages de la maison, y compris dans le sous-sol, dans chaque chambre et dans les aires de vie principales. De plus, placez des [extincteurs d'incendie](#) à tous les étages ainsi que dans la cuisine et le garage.
5. N'utilisez jamais le four pour chauffer la maison, car cette pratique peut s'avérer très dangereuse.
6. Soyez conscient des dangers que peut représenter le monoxyde de carbone. Il s'agit d'un gaz inodore et invisible qui peut être détecté uniquement au moyen d'un avertisseur de CO. Ce gaz toxique peut être mortel.
7. N'oubliez pas de faire inspecter régulièrement tous les appareils à combustion. Faites faire une inspection de ces appareils par un professionnel chaque année afin de détecter les fuites de monoxyde de carbone.
8. Lors d'une panne de courant, n'utilisez jamais une génératrice à l'intérieur de la maison. Les génératrices électriques portables doivent être utilisées uniquement à l'extérieur à une distance sécuritaire de la maison (au moins 5 mètres), car l'utilisation d'une génératrice à l'intérieur pourrait entraîner une accumulation de monoxyde de carbone.
9. Ne laissez jamais une voiture rouler dans un [garage](#) attenant à la maison même si la porte est ouverte. Les émissions de monoxyde de carbone peuvent s'infiltrer dans la maison. Si votre avertisseur de CO se met à sonner, sortez immédiatement de la maison et composez le 911.
10. Ne brûlez jamais les boîtes et papiers d'emballage ou tout autre type d'emballage. Ils brûlent rapidement et génèrent trop de chaleur.

Pour obtenir des conseils supplémentaires, consultez le site [First Alert](#)

MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Le mois de novembre est arrivé avec une bordée de neige qui de toute évidence est là pour rester. Et comme la neige, le temps froid prend de plus en plus de place et semble vouloir nous accompagner pour les 6 prochains mois. Je me souviens lorsque j'étais beaucoup plus jeune, avoir traversé la rivière sur la glace le 4 novembre 1968 ou 1969. Comme quoi, ce n'est rien de nouveau que l'hiver commence si tôt.

Cet automne fut de toute évidence le plus occupé depuis que je suis à la mairie. Plusieurs projets que nous avons déposés le printemps dernier ont finalement été acceptés et les réponses reliées à ces projets nous ont été transmises assez tard, à la fin de l'été. De plus, les travaux qui étaient cédulés ont eux aussi débuté un peu plus tard que prévu et ce, pour diverses raisons. Mais l'important est que nous pourrions finalement investir à peu près toutes les sommes (subventions) qui nous étaient consenties dans ces différents programmes. Nous pourrions donc ainsi bénéficier dès le début de l'année prochaine, de deux nouveaux locaux. Une salle de conditionnement physique et une salle Multimédia.

De plus, pour le printemps prochain, la population d'Authier-Nord et des alentours pourront profiter :

- D'une rampe de mise à l'eau pour bateaux ou autres ;
- D'une station de lavage pour les bateaux qui arrivent de l'extérieur. Ceci afin de contrôler autant que possible les plantes exotiques envahissantes dans le but de protéger nos cours d'eau et nos lacs ;
- D'un stationnement pour roulottes. Quatre terrains ont été aménagés afin de permettre aux gens de profiter le plus possible du lac Macamic et des rivières.

Ces trois projets se retrouvent au Chemin de la Plage.

Également, dans le village, 162 mètres de trottoirs ont été construits afin de permettre aux élèves de l'école de se rendre au parc, ou pour un retour à la maison et ce, avec une plus grande sécurité.

Présentement, tout se déroule très bien et c'est tant mieux. Nous avons un autre projet qui a été accepté et qui se fera au printemps prochain. Et pour terminer, tout porte à croire que nous aurons la chance de déposer un gros projet dans un autre programme. Nous en saurons plus d'ici la prochaine parution du journal de 2020.

Sur ce, je tiens à vous offrir mes meilleurs vœux à l'occasion de la fête de Noël qui approche à grands pas ainsi qu'une belle et bonne année 2020 !

Je vous souhaite le plus beau des cadeaux sur cette terre, LA SANTÉ !



MOT DE LA DIRECTRICE

Bonjour,

Mon dernier mot pour 2019 fera suite à celui du maire dans lequel celui-ci vous fait part des projets qui ont été réalisés. Ceci afin de bien clarifier certains dires. Il faut savoir tout d'abord que les projets énumérés par le maire ont d'abord été suggérés, modelés, travaillés et retravaillés de façon à ce que de un, il n'en coûte trop cher à la municipalité, de deux, qu'ils soient adoptés par LES CONSEILLERS, et finalement être soumis à un ministère ou à la MRC afin d'avoir droit aux subventions qui sont accordées pour le genre de projets déposés.

Pour monter et élaborer un projet, il faut d'abord s'en tenir au Plan de développement et/ou à la Politique familiale de la municipalité ainsi que du Plan de développement de la MRC. Qu'est-ce que c'est? En voici les grandes lignes.

Plan de développement

Objectifs :

Faire le point sur la situation du développement de notre municipalité (trouver des cibles de développement) ;

- Faire des choix par rapport à notre développement (organiser le développement) ;
- Orienter l'utilisation des ressources rares (argent, bénévolat) vers des cibles optimales de développement.

Description de la démarche :

- Le conseil municipal a décidé de prendre en charge la démarche de réalisation du plan local de développement ;
- Identification des enjeux à venir à Authier-Nord par le conseil municipal, le maire et la directrice générale ;
- Consultation publique auprès des citoyens réalisée en septembre 2015 ;
- Cueillette d'informations à partir du sondage réalisé dans la population dans le cadre de la démarche MADA en 2015 ;
- Analyse des données et détermination des orientations du plan local de développement.

La vision sur 10 ans des membres du conseil :

- Favoriser l'implication des citoyens de tous les groupes d'âge dans tout développement, toutes activités favorisant ainsi un rapprochement entre citoyens ;
- Un partenariat et un support aux organisations sociales, culturelles et sportives dans lesquelles ils s'impliquent et s'épanouissent ;
- Une sécurité maximale ;
- Une possibilité infinie d'activités intéressantes dans un grand potentiel naturel que nous retrouvons chez nous ;

ANNIVERSAIRE

Émilie Neveu	2 novembre	Nathalie Drouin	22 février
Yves Auger	6 novembre	Thomas Gagnon	22 février
Patricia Wurtz	8 novembre	Benjamin Gagnon	23 février
Joël Bruneau	17 novembre	Margot Sylvestre	24 février
Benoit Julien	23 novembre	Diane Rufiange Major	28 février
Marie-Ève Larouche	23 novembre	Adèle Gagnon	1 mars
Annie Bruneau	25 novembre	Ariane Neveu	1 mars
Jonathan Bruneau	25 novembre	Nathalie Mireault	4 mars
Jean-Robert Collard	25 novembre	André Deslongchamps	12 mars
Huguette Néron	25 novembre	Anabelle Auger	12 mars
Cécile Hélie	26 novembre	Lucie Neveu	21 mars
Jean-Yves Julien	28 novembre	Patrick Cormier	1 avril
Raphaël Morin	1 décembre	Alain Gagnon	3 avril
Martin et Jocelyn Gagnon	12 décembre	Yvette Neveu	10 avril
Denis Auger	21 décembre	Edouard Neveu	15 avril
Mélina Daigle	21 décembre	Maxime Auger	21 avril
Diane Daigle	25 décembre	Jean-Marc Neveu	25 avril
Guylain Neveu	26 décembre	Alexandre Auger	28 avril
Mélanie Rivard	29 décembre	Monique Champagne	28 avril
Lucie Allaire	5 janvier	Jeannine Julien	28 avril
Anabel Bélanger	10 janvier	Cécile Plante	3 mai
Christian Daigle	17 janvier	Fernand Julien	8 mai
Claudia Larouche	18 janvier	Marion Seguy	18 mai
Coralie Julien	19 janvier	Francine Morin	20 mai
Mathias Cormier	20 janvier	Jérémie Sylvestre	20 mai
Cédrick Auger	24 janvier	Jennifer Demers	20 mai
Sarah-Maude Gagnon	25 janvier	Marlène Rivière	21 mai
Alexis Julien	4 février	Henriette Rivard	22 mai
Danielle et Michelle Neveu	4 février	Suzanne Plante	28 mai
Germaine Manningham	5 février	Pierre-Paul Lahaie	5 juin
Élise Gagnon	6 février	Arnaud Gagnon	5 juin
Félix Deslongchamps	17 février	Sébastien Guay	8 juin
Pierre-Charles Cormier	22 février		



N.B. Si vous voulez que votre nom ou celui de quelqu'un soit sur la liste, appelez-moi ou laissez-moi un petit message sur la boîte vocale ou par courriel. Il me fera plaisir de vous rajouter.





Vous avez aimé la première et la deuxième édition de « Authier-Nord en neige » ? La prochaine édition est en péril, vu le manque de personnes pour la préparation. Vous êtes dynamique et animé. Vous voudriez rejoindre cette merveilleuse équipe. Rien de plus facile, vous n'avez qu'à appeler l'une ou l'autre de ces personnes, elles seront ravies de votre implication.

Lorrie Gagnon : 819-782-5573 Annie Bruneau : 819-782-3274

Steve Bruneau et Mélanie Rivard : 819-782-9214 Samuel Guay

Marjolaine Bastien : 819-782-3404

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA GESTION DES DÉCHETS DE ROUSSILLON

Horaire des collectes

Congés fériés du CVMR pour la période des Fêtes

<u>FERMÉS</u>	<u>OUVERTS</u>	Collecte du :
Mardi 24 décembre 2019 Mercredi 25 décembre 2019	Jeudi 26 décembre 2019, 6h Vendredi 27 décembre 2019	Mardi le 24 décembre 2019 reportée au vendredi 27 décembre 2019 Mercredi le 25 décembre 2019 reportée au vendredi 27 décembre 2019
Mardi 31 décembre 2019 Mercredi 1 janvier 2020	Jeudi 2 janvier 2020, 6h	Collecte du : Mardi 31 décembre 2019 reportée au jeudi 2 janvier 2020 Mercredi 1 janvier 2020 reportée au vendredi 3 janvier 2020

- De donner une place importante à nos aînés et à nos enfants qui sont notre relève ;
- De trouver des solutions économiquement rentables pour les infrastructures et établissements de notre municipalité.

Dans le plan d'action, on y retrouve en autres, les orientations, les constats, ainsi que les objectifs suivants :

Développement économique et touristique

Constat :

- Présence d'un beau potentiel naturel (forêt et cours d'eau) pour le développement d'activités touristiques ;
- Absence de descente de bateau.

Objectifs :

Aménager divers sites existants à des fins touristiques ;

- Exploiter les atouts déjà présents sur le territoire de la municipalité ;
- Développer des activités de loisirs et de tourisme à Authier-Nord.

Qualité de vie, organisation sociale et communautaire

Constat :

- Services de proximité menacés ;
- Difficulté à garder les jeunes dans la municipalité ;
- Besoin d'un lieu de rassemblement pour permettre de briser l'isolement.

Objectifs :

- Favoriser et encourager l'adoption de saines habitudes de vie dans la population ;
- Bonifier l'offre d'activités sportives pour les diverses tranches d'âges.
- Encourager, favoriser et faciliter l'implication citoyenne, l'identité locale et le sentiment d'appartenance des citoyens d'Authier-Nord ;
- Soutenir les organismes locaux dans leurs projets.
- Favoriser le sentiment de sécurité des citoyens dans la municipalité
- Mise en place de moyens visant le respect des limites de vitesse dans la municipalité (radars) ;
- Assurer la mise en place et l'entretien des trottoirs et des accotements afin qu'ils soient sécuritaires ;
- Assurer le respect de la réglementation municipale concernant les chiens errants.

Loisirs et culture

Constat :

- Peu d'activités culturelles et de loisirs diversifiées pour convenir aux diverses tranches d'âges ;
- Nombreuses infrastructures sportives ayant besoin d'amour.

Objectifs :

- Bonifier l'offre d'activités culturelles et de loisirs dans la municipalité ;
- Planifier et préparer les fêtes du 100^e anniversaire de la municipalité prévues en 2022 ;
- Recruter des bénévoles pour former le comité du 100^e et répartir les tâches et les échéanciers.
- Maximiser l'utilisation des infrastructures de loisirs et de sports en place et miser sur les atouts du milieu pour le développement d'activités de loisirs ;
- Assurer l'entretien des infrastructures en place (salle communautaire, patinoire, terrain de balle, terrain de jeux) afin de favoriser leur utilisation par les citoyens et les visiteurs ;
- Offrir un lieu de rassemblement pour la pratique d'activités diverses d'artisanat, de cuisine collective, de couture, de socialisation.

Environnement, infrastructures municipales et services publics

Constat :

- Besoin de sensibilisation et de formation au sujet du compostage.

Objectifs :

- Encourager de saines habitudes en matière de recyclage, de compostage et autres alternatives de transformation ;
- Organiser des séances de formation sur le compostage et faire de la sensibilisation auprès des citoyens pour l'amélioration de l'environnement ;
- Améliorer ou bonifier les infrastructures existantes ainsi que les équipements.

Politique familiale

Actions prioritaires :

- Impliquer davantage les jeunes lors d'activités nécessitant des bénévoles afin de les familiariser à la « satisfaction du devoir accompli » ;
- Assurer un environnement sécuritaire aux citoyens qui fréquentent les lieux publics par l'ajout de lampadaires ;

DATE DE FABRICATION DES PNEUS : À VÉRIFIER!

Portez attention à la date de fabrication de vos pneus, particulièrement lors de l'achat.

Un vieux pneu aura une bande de roulement durcie et sera moins efficace sur la neige et la glace.

Pour connaître la date de fabrication d'un pneu

Repérez le marquage DOT de 4 chiffres inscrit sur le flanc. Par exemple, l'inscription 3613 signifie que le pneu a été fabriqué au cours de la 36^e semaine de l'année 2013.

PNEUS À CRAMPONS ET CHAÎNES : AUTORISÉS ENTRE LE 15 OCTOBRE ET LE 1^{ER} MAI INCLUSIVEMENT

Les pneus à crampons (ou pneus cloutés) sont autorisés pour :

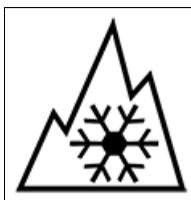
- les véhicules de promenade
- les taxis
- les véhicules de commerce dont la masse totale en charge n'excède pas 3 000 kg

Les chaînes sont autorisées sur les pneus :

- des véhicules d'urgence
- des tracteurs de ferme
- des véhicules routiers utilisés pour le déneigement et l'entretien hivernal

Consultez la page [Pneus d'hiver : roulez en sécurité](#) pour en savoir davantage sur les pneus d'hiver. Consultez la page [Conduite hivernale](#) pour d'autres trucs et conseils.

Pictogramme officiel des pneus d'hiver



Depuis le 15 décembre 2014, seuls les pneus sur lesquels est apposé ce pictogramme ou les pneus munis de crampons sont reconnus comme pneus d'hiver par le Code de la sécurité routière.

POURQUOI LES PNEUS D'HIVER SONT-ILS OBLIGATOIRES?

Pour une raison d'adhérence

Dès que le mercure descend en dessous de 7 °C ou qu'il y a présence de glace ou de neige sur la route, la gomme des pneus d'été ou quatre-saisons devient dure et peu adhérente. De plus, la structure des rainures des pneus d'été n'est pas conçue pour retenir la neige comme celle des pneus d'hiver. La neige retenue dans les rainures des pneus d'hiver contribue à augmenter leur adhérence.

Comme ces conditions météorologiques arrivent généralement avant le 1^{er} décembre, il est fortement recommandé d'équiper son véhicule de pneus d'hiver avant cette date limite obligatoire.

Parce que la gomme des pneus d'hiver est conçue pour adhérer à la route

La gomme de caoutchouc des pneus d'hiver est spécialement conçue pour respecter certains critères de souplesse jusqu'à une température de -40 °C, ce qui permet d'avoir une bien meilleure adhérence sur la chaussée.

PNEUS D'HIVER USAGÉS? VÉRIFIEZ LA PROFONDEUR DE LA BANDE DE ROULEMENT

Pour une meilleure traction, la profondeur de la bande de roulement de vos pneus doit être d'au moins 4,8 mm (6/32 po) au moment de leur installation, et ce, sur toute sa largeur.

Il s'agit du minimum acceptable afin que votre sécurité ne soit pas compromise, et ce, même si la loi autorise l'utilisation de pneus dont la bande de roulement a une profondeur de seulement 1,6 mm (2/32^e de pouce).

- Accroître les mesures visant à assurer la sécurité des citoyens à l'intérieur des réseaux routiers ;
- Planifier l'aménagement des espaces verts et des espaces récréatifs en fonction des besoins des familles ;
- Protéger la qualité de l'environnement autant pour les familles d'aujourd'hui que pour les familles de demain ;
- Faire le tour des programmes d'aide (aide financière par des subventions) ;
- Sensibiliser les citoyens sur l'importance de protéger les cours d'eau ;
- Sensibiliser les familles et aînés sur les façons de réduire, réemployer et recycler.

Voici les projets qui ont été faits jusqu'à maintenant :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| * Installation de lumières au DEL dans le village | * Radars aux deux entrées du village |
| * Petit quai public au village | * Station de lavage |
| * Rampe de mise à l'eau et quai public | * Stationnement de roulottes |
| * Salle multimédia | * Salle de conditionnement |
| * Construction de trottoirs | * Achats d'équipements de voirie |

Projet à venir : Les mains dans la terre, les pieds dans les airs !

Donc, si vous avez bien lu, vous avez bien compris qu'aucune décision prise par le conseil est faite à « l'aveuglette ». Tout est bien réfléchi. Si on veut de l'avancement dans notre municipalité, eh ! bien, il faut que ça bouge ! Et c'est ça que le conseil veut. Que ce soit pour la séance du mois, d'une rencontre afin de discuter d'un projet, d'achats à faire ou d'une problématique, ils sont là et donnent leurs opinions. Pour ma part, je les remercie infiniment !

Une dernière petite information. Quand vous êtes invités à répondre à un sondage, à venir à une rencontre ou autre, on aimerait beaucoup que vous vous sentiez concernés. Ce n'est pas pour rien que je vous envoie ces invitations. On veut connaître vos goûts, vos intérêts. Il m'est arrivé de ne recevoir aucune réponse à un sondage que je vous avais fait parvenir. À peine 4 personnes de la population se sont présentées à notre rencontre concernant le 100^e anniversaire (je ne compte pas ici les membres du comité des loisirs et des sports, et des élus). Même chose pour le journal Le Pont. Le lisez-vous ? Je me pose sérieusement la question car j'en retrouve à l'occasion dans le bac de recyclage à la salle municipale.....

C'est en équipe qu'on fait avancer les choses !

Sur ce, je vous souhaite un bien bel hiver !

AVIS PUBLIC

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Nos réunions sont les **premiers mardis** de chaque mois à 19h30.

Si jamais une de nos réunions est reportée, vous en serez informés par AVIS PUBLIC sur notre site d'inforoute de la MRC, sur Facebook, affiché au bureau municipal et au magasin Roger Plante.

Il est donc important de vérifier si la réunion a bien lieu avant de vous déplacer.

Notre salle du conseil est à notre ancien bureau municipal. Vous entrez par la porte de côté.

Les avis publics, les procès-verbaux et les règlements municipaux apparaissent sur notre site internet sur inforoute de la MRC.

Vous êtes les bienvenus! Si vous avez des questions ou des sujets auxquels vous voulez des réponses, présentez-vous à la séance. Ils nous fera plaisir de discuter avec vous.

HEURES DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi de 8h30 à 14h30, ouvert le midi

Tél: 819-782-3914

Télé: 819-782-3916 pour envoi ou réception (des frais s'appliquent)

Veillez prendre note des heures d'ouverture du bureau municipal pour le temps des Fêtes :

FERMÉ du **23 décembre jusqu'au 2 janvier 2020** inclusivement.

De retour aux heures normales le **6 janvier** : 8h30 à 14h30

PANIER DE NOËL



Comme par les années passées, la campagne des Paniers de Noël se tiendra de nouveau dans notre région. La date limite pour faire la demande est le lundi 2 décembre 2019 à 16h. Vous pouvez vous procurer un formulaire de demande auprès de Madeleine Lessard (819-782-3734) ou au bureau municipal (819-782-3914). Ceux qui veulent offrir des denrées pour ces paniers peuvent le faire aux endroits habituels, soit à l'école ou à l'épicerie Plante, jusqu'au 8 décembre, date précédant la cueillette des dons par la Sûreté du Québec dans les paroisses.

FÊTE DU PÈRE NOËL

Le Père Noël viendra rencontrer les enfants d'Authier-Nord de 10 ans et moins, le Samedi 14 décembre à 18h00 à la salle municipale d'Authier-Nord.

Il y aura des jeux organisés pour faire patienter petits et grands durant la remise des cadeaux. La soirée se poursuivra avec la projection du film d'animation INGRY BIRD 2 dès **19h30**. Pour l'occasion, nous vous invitons à vêtir vos plus beaux pyjamas. Ceux qui le désirent pourront apporter leur chaise et leur doudou.

Comme à l'habitude, les enfants des autres municipalités sont les bienvenus moyennant une contribution de 7.00\$ des parents pour un cadeau fourni par le comité organisateur, ou en fournissant un cadeau vous-même que le Père Noël lui remettra.

Les enfants doivent tous obligatoirement être inscrits pour recevoir un cadeau et ce avant le 1er décembre 2019.

Pour les inscriptions : Lorrie Gagnon :782-5573 et Mélanie Rivard :782-9214

CHRONIQUE VERTE



Offrir autrement pour Noël



LES ENNEMIS DU BAC BLEU À NOËL

Choux et rubans

Corde, ficelle

Papier ciré

Papier métallisé

Photos

Plastiques numéro 6

Ruban adhésif

Styromousse

Cassettes, CD, DVD et leur boîtier

EN VRAC DANS LE BAC BLEU

Évitez de mettre vos



ÉCOCENTRE ET CVMR

FERMÉS

les 24, 25 et 31 décembre 2019 et le 1^{er} janvier 2020

ÇA S'PASSE CHEZ NOUS

VIE ACTIVE

Vie Active est débutée depuis septembre. Exercices, café et jasette. Vous pouvez vous rendre directement au local situé au sous-sol du bureau municipal (porte de derrière) le mardi de 13h30 à 14h30.

Pour information : Diane Rufiange 782-3141.

DÉCORATIONS DE NOËL

La municipalité, comme par les années passées, offrira 4 certificats cadeaux (chez Canadian Tire) d'une valeur de 25\$ chacun. Pour pouvoir participer, il faut d'abord avoir décoré votre maison et ensuite donner votre nom au bureau municipal avant 10h00 le 19 décembre. À son arrivée, la postière pigera les noms des quatre personnes chanceuses.

BONNE CHANCE À TOUS!

LES FÊTES DU 100^{ième} ANNIVERSAIRE D'AUHTIER-NORD EN 2022

Il ne reste plus que 3 ans avant le grand évènement, le temps passe vite. Il faut former un comité, avoir de bonnes idées pour l'occasion. Vous êtes intéressés à en faire partie. Vous pouvez donner vos noms au bureau. Une communication à ce sujet vous sera acheminée début 2020.

AVIS PUBLICS

Je vous rappelle que si vous avez des annonces à faire paraître dans le journal, vous pouvez m'appeler au bureau ou m'envoyer un courriel à l'adresse que voici : adjointe.authiernord@gmail.com. Le prochain journal sortira en mai 2020. La parution du petit journal est aussi disponible sur le site de la MRC d'Abitibi-Ouest. Vous y retrouverez également les règlements, les procès-verbaux et d'autres informations.

PROMPTS RÉTABLISSMENTS

Alain Gagnon, Nathan Labranche, Julie Larouche et Martin Gagnon ont subi des opérations durant l'année. Nous désirons leurs souhaiter un prompt rétablissement. Si d'autres personnes ont été touchées par la maladie ou autres, nous n'en n'avons malheureusement pas été informés.

Ces vœux vous sont également transmis.

FERMETURE DU BUREAU DE POSTE (Durant la période des Fêtes)

Comme le bureau est fermé durant la période des Fêtes, je resterai en contact avec la postière à savoir s'il y a des colis à déposer au bureau. Si oui, je me rendrai au bureau afin de recevoir les colis et je me chargerai de vous les remettre. Soyez sans crainte....J'entrerai en contact avec le propriétaire du colis. Vous pouvez appeler au bureau, avant de vous y rendre ou vous pouvez appeler chez moi. N'oubliez pas de signer votre carte à l'endos autorisant ainsi quelqu'un d'autre à récupérer le colis à votre place.

Élise Gagnon



Meilleur avant, jeter après ?

Est-ce que « meilleur avant » signifie « jeter après » ? Dans son ouvrage « *Mieux conserver ses aliments pour moins gaspiller* », l'auteure Anne-Marie Desbiens, chimiste, identifie trois catégories de risque de consommation des aliments périmés :

Risque minime : les aliments qui contiennent très peu d'eau, qui sont stériles ou qui sont congelés peuvent être consommés périmés, à condition qu'ils ne soient pas altérés. Par exemple :

Beurre d'arachide, café, thé, céréales et ingrédients secs, conserves, huile, pâtes alimentaires, riz, sauces, condiments

Risque faible : les aliments salés, fermentés, cuits ou entiers peuvent être consommés après la date s'ils ne sont pas altérés. Par exemple :

Beurre, margarine, fromages fermes, fruits et légumes frais, œufs, produits de boulangerie, saucissons secs, vinaigrettes, yogourts

Risque élevé : ces aliments ne doivent jamais être consommés après la date « meilleur avant » :

Charcuteries, fromages à pâte molle, fruits de mer, lait, plats cuisinés réfrigérés, poissons, viandes, volailles

Astuce : généralement, moins un aliment se conserve longtemps, plus le risque de le consommer passé la date « meilleur avant » est grand.

LA DATE INDIQUÉE
EST-ELLE TOUJOURS LA
BONNE ?

À cette question, madame Desbiens nous informe que, « la date inscrite sur les aliments n'est pas toujours celle à laquelle on doit se fier. Divers facteurs peuvent la fausser.

En effet, la durée réelle de conservation est plus courte dès que l'emballage est ouvert ou que le produit est entreposé inadéquatement. L'ouverture de l'emballage expose l'aliment à l'environnement extérieur et donc aux microorganismes. »

Madame Desbiens précise qu'« en revanche, la date se prolonge lorsque l'aliment est entreposé dans de meilleures conditions que celles indiquées sur l'emballage, par exemple, lorsqu'on congèle la viande au lieu de la réfrigérer. »

Source : Desbiens, Anne-Marie. *Mieux conserver ses aliments pour moins gaspiller*, 2019.

Écocentre et Centre de valorisation des
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous :
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J0Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

ILS VONT AU RECYCLAGE... LE SAVIEZ-VOUS ?



Papier d'aluminium : L'aluminium est recyclable à l'infini. Mais attention ; **il ne faut pas le confondre** avec les emballages d'apparence métallisée (comme celui des barres tendres). L'aluminium, lorsque chiffonné, demeure en boule. Même légèrement souillé, il peut être déposé dans le bac bleu.

Verres en carton : Les verres à café à usage unique, tout comme les verres en carton pour boisson gazeuse, sont recyclables et peuvent être déposés dans le bac bleu. Les couvercles et les pailles, qui ne sont pas recyclables, vont dans le bac vert.



Contenants en carton pour mets surgelés : S'ils sont peu ou pas souillés, les contenants en carton pour mets surgelés peuvent être déposés au bac bleu.

Cintres de métal : S'ils ne sont pas retournés chez le nettoyeur, les cintres de métal peuvent être déposés dans le bac bleu. Il faut cependant les regrouper et les attacher, car, individuellement, ils pourraient abîmer les équipements du centre de tri.



Papier déchiqueté : pour que le papier déchiqueté soit entièrement recyclé, il suffit de le mettre dans un sac transparent avant de le déposer dans le bac bleu. De cette façon, il ne s'éparpillera pas à travers les équipements du centre de tri.

Contenants de peinture vides : Qu'ils soient en acier ou en plastique, les contenants de peinture vides sont recyclables. Il suffit de bien les essuyer et de les laisser sécher avant de les déposer dans le bac bleu.



UTILISEZ L'APPLICATION « ÇA VA OÙ ? »

Cette application mobile de Recyc-Québec est disponible gratuitement sur Google Play et App Store.

En quelques clics seulement, vous saurez où et comment vous départir de plus de 1000 produits selon votre municipalité.

Rien de plus facile :

- inscrivez le nom de votre municipalité ;
- identifiez le produit dont vous voulez vous départir.

Voilà ! Une ou des options s'affichent.

Une version web est également disponible au : www.recyc-quebec.qc.ca/appmobile-cavaou.



DES PLAISIRS DE L'HIVER AVEC PRUDENCE ET RESPECT



- ✦ Respecter la signalisation et les lois ;
- ✦ Pratiquer la motoneige le jour plutôt que la nuit ;
- ✦ Circuler lentement et prudemment lorsque la visibilité est réduite ;
- ✦ Circuler sur les sentiers balisés et éviter les plans d'eau ;
- ✦ Éviter de partir seul en randonnée et avertir un proche de l'itinéraire prévu ;
- ✦ Se munir d'une trousse de survie ;
- ✦ Ne pas circuler sur les clôtures pour animaux ;
- ✦ Ne pas circuler sur les terrains privés ;
- ✦ Ne pas circuler dans les fossés près des entrées privées, car risque de problèmes au printemps. Plusieurs ont des fils chauffants à ces endroits.

Ouverture des cours

Je le sais, on le répète à chaque année, mais c'est une question de sécurité pour les usagés de la route et aussi pour le chasse-neige.

Il est interdit de traverser sa neige de l'autre côté de la rue. Cela pourrait causer des accidents et vous êtes passibles d'avoir une amende pour infraction.

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions ?
Écrivez-nous :
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

AVIS DE DÉCÈS

Est décédée le 27 juin dernier à l'âge de 52 ans, madame Jocelyne Labranche de Chazel, soeur d'Andrée Labranche (Jean-Guy Lahaie) d'Authier-Nord, mère d'Isabelle Labranche, Jérémie et Benjamin Sylvestre.

Est décédé le 30 septembre dernier à l'âge de 85 ans, monsieur Pierre Onil Auger de Macamic, frère de Réal Auger (Gisèle Asselin) de la municipalité.

Est décédée le 8 octobre dernier à l'âge de 79 ans, madame Marie-Paule Lessard de La sarre, soeur de Madeleine Lessard (Yves Rouleau) de la municipalité.

Est décédé le 16 octobre dernier à l'âge de 65 ans, un ancien résidant d'Authier-Nord, monsieur Serge Lafleur, frère de Denis Lafleur (Michèle D'Amours) de la municipalité et père de Steve et Karine Lafleur.

Est décédée le 22 octobre dernier à l'âge de 66 ans, madame Louise Chalifoux d'Authier-Nord, épouse de Ronald Couillard, mère de Philippe, Caroline, Nicolas et feu Marianne.

Est décédé le 27 octobre dernier, monsieur Maurice Charrette de Sudbury, beau-frère de Cécile Hélie (Jean-Marc Dessureault) d'Authier-Nord.

Une ancienne paroissienne est décédée le 13 novembre dernier à Val D'Or, à l'âge de 86 ans. Il s'agit de madame Clémence Veillette, épouse de Florent Deslongchamps, mère de Cécile et Irène.

Nos plus sincères condoléances à toutes les familles, parents et amis !

PRÉPARATION POUR LES SACREMENTS

Cette année, une préparation à recevoir les sacrements de la **CONFIRMATION** sera offerte en paroisse. Vous pouvez contacter Carolle Bédard au 819-782-4737 pour inscrire votre enfant et connaître la procédure et l'horaire pour les catéchèse.

« À quoi sommes-nous appelés? Vers qui et pourquoi sommes-nous envoyés? La Mission nous fait réaliser que nous sommes faits pour nous ouvrir aux autres au lieu de rester enfermés chez nous; que nous sommes faits pour rencontrer les autres, dialoguer et partager avec eux, et non pour les éviter; que nous sommes aussi faits pour nous laisser évangéliser par les autres, au lieu de tout tenir pour acquis. ». Que Marie, la première disciple-missionnaire soit notre modèle, qu'elle nous accompagne dans tous nos projets! Bonne et joyeuse année pastorale! Dans l'Amour de notre Dieu, je vous bénis.



+ Gilles Lemay

Votre frère évêque

5. Si vous avez besoin d'un meilleur appui, utilisez un déambulateur (marchette). Leur coût peut être couvert par certains programmes gouvernementaux; parlez-en à votre médecin.

6. Portez un protecteur de hanches (une ceinture légère ou des sous-vêtements munis de coussinets protecteurs pour les hanches). Ceux-ci peuvent aider à prévenir les fractures de la hanche et vous donner plus d'assurance.

7. Faites en sorte d'être bien visible par les autres utilisateurs de la route en portant des couleurs vives ou en portant des vêtements réflecteurs.

8. Prévenez les pertes de chaleur en portant un bonnet, un foulard et des mitaines ou des gants chauds. Portez plusieurs épaisseurs de vêtements afin de vous garder encore plus au chaud.

Une fois que la neige et la glace sont installées, veillez à ce que les surfaces où vous marchez soient sécuritaires :

1. Enlevez la neige et la glace des entrées, des escaliers extérieurs et des trottoirs. Signalez les dangers sur les routes ou les trottoirs à votre propriétaire ou à la municipalité.

2. Contactez votre organisme local de soutien à domicile ou d'autres services communautaires pour obtenir de l'aide pour le déblaiement de la neige, le transport et les services de livraison d'épicerie par autobus.

3. Apportez un petit sac de gravier, de sable ou de litière pour chats non agglutinante avec vous pour pouvoir en répandre sur les trottoirs, les marches d'escalier ou les arrêts d'autobus glissants, etc.

4. Demandez à un passant de vous aider à traverser la surface glacée.

Marcher sur la glace

Se retrouver en face d'une surface glacée peut avoir un effet paralysant. Ce n'est pas tout le monde qui porte des crampons ou d'autres dispositifs de sécurité. Donc, que faire s'il vous est impossible d'éviter une plaque de verglas? Croyez-le ou non, les mouvements du corps peuvent augmenter votre stabilité sur une surface glacée.

1. D'abord, ralentissez et pensez à votre prochain mouvement. En gardant votre corps aussi détendu que possible, placez vos pieds à plus d'un pied de distance l'un de l'autre afin d'avoir une bonne base d'appui. Cela vous aidera à vous stabiliser pendant que vous marchez.

2. Ensuite, détendez vos genoux et ne les laissez pas se bloquer. Si vous le pouvez, faites-les fléchir légèrement. Cela aidera à garder votre centre de gravité plus près du sol, ce qui stabilisera votre corps davantage.

3. Maintenant, vous êtes prêt à faire un pas. Faites un petit pas en plaçant tout votre pied à plat sur le sol. Puis, déplacez votre poids très lentement sur ce pied et ramenez l'autre pied vers le premier en le déposant également à plat sur le sol. Maintenez une large base d'appui.

4. Certaines gens préfèrent traîner leurs pieds ou faire des pas chassés. Si cela vous convient mieux, faites-le. Rappelez-vous seulement de placer tout votre pied en même temps sur la glace et de maintenir une base d'appui d'environ un pied de largeur.

Bien sûr, il est toujours mieux d'éviter les situations dangereuses en étant bien préparé et en planifiant un chemin sécuritaire pour votre promenade.

Conseils de sécurité pour la marche en hiver

Quand l'air hivernal est vif et que le sol est recouvert de neige, il fait bon prendre une marche et profiter des décors enchanteurs de la saison et la marche est une des meilleures façons de se tenir en forme.

D'un autre côté, l'hiver peut rendre les déplacements difficiles. La pluie verglaçante, les surfaces glacées et les amoncellements de neige durcie posent un danger pour le piéton non averti.

Quelques mesures simples peuvent rendre la marche à l'extérieur pendant l'hiver plus sécuritaire. Enlever la neige et la glace, répandre du sable ou du sel aux endroits où les gens marchent, et porter des bottes appropriées peuvent faire toute la différence.

Une seule mauvaise chute sur la glace peut avoir des conséquences à long terme comme des douleurs chroniques dans la région affectée; une blessure invalidante pouvant entraîner une perte d'autonomie, ou la crainte d'une autre chute, ce qui empêche la personne de mener une vie saine et active.

Précautions de base

Le Conseil canadien de la sécurité offre aux aînés quelques suggestions pratiques pour demeurer actifs en hiver.

À l'approche de l'hiver, procurez-vous les articles nécessaires pour marcher en toute sécurité :

1. Choisissez une bonne paire de bottes d'hiver. Pour la chaleur et la stabilité, recherchez les critères suivants :

- bien isolées et imperméables;
- semelles épaisses et antidérapantes;
- talons bas et larges;
- légères.

2. Les semelles à crampons placées sur vos bottes peuvent faciliter la marche sur la neige gelée et les surfaces glacées. Mais soyez prudents! Les semelles à crampons deviennent dangereusement glissantes et doivent être enlevées avant de marcher sur des surfaces lisses comme la céramique, le marbre ou les tuiles. Avant d'acheter des semelles à crampons amovibles, assurez-vous de pouvoir les attacher à vos bottes et les enlever aisément; il est important de s'asseoir pour mettre et enlever les semelles.

3. Servez-vous d'une canne pour vous aider à garder l'équilibre. Faites-la ajuster à votre taille. En la renversant et la tenant près de votre corps, son extrémité devrait être à la hauteur de votre poignet. Demandez à votre médecin, à votre pharmacien ou au service de santé publique local de vous expliquer comment bien l'utiliser.

4. Attachez un pic à glace à l'extrémité de votre canne. Le pic est glissant sur les surfaces dures, donc assurez-vous de l'enlever avant d'entrer à l'intérieur. On peut se procurer des pics à glace dans la plupart des pharmacies.



Communauté chrétienne St-Mathias d'Authier-Nord

Bulletin paroissial de décembre 2019

Jeudi le 21 novembre 2019	19h00	Les âmes du purgatoire, par une paroissienne
Jeudi le 5 décembre 2019	19h00	André Rousseau, par la famille Charles-Edouard Lessard
Jeudi 19 décembre 2019	19h00	Camille Sénéchal, collecte aux funérailles
MESSE DE NOËL Mardi 24 décembre 2019	18h00	À l'église d'Authier
MESSE DU JOUR DE L'AN Lundi 30 décembre 2019	19h00	À l'église d'Authier
Jeudi 16 janvier 2020	19h00	Marie-Paule Lessard, famille Madeleine et Yves
Jeudi 30 janvier 2020	19h00	Louissette Chalifoux-Couillard, Ronald Couillard et ses enfants
Jeudi 13 février 2020	19h00	Clémence Veillette-Deslongchamps, famille Madeleine et Yves
Jeudi 27 février 2020	19h00	Marianne Couillard, Ronald Couillard et les enfants
Jeudi 12 mars 2020	19h00	Yvonne Bergeron-Gagnon, collecte aux funérailles

HORAIRES DES MESSES DE NOËL dans la partie Est du secteur MacDix

Le 24 décembre : 18h00 à Authier, 20h00 à Taschereau,
22h00 à Macamic, 24h00 à Poularies.

RESSOURCEMENT POUR LE TEMPS DE L'AVEINT

Un ressourcement spirituel avec sacrement du Pardon nous est offert à l'église de Macamic, mercredi le 11 décembre à 19h00. Bienvenue à ce temps d'arrêt et de réflexion pendant l'Avent pour préparer nos coeurs à la fête de Noël !

BARRES DE NOËL AUX GUIMAUVES ET M&M



Ingrédients :

- 1 tasse et demi (375 ml) de pépites de chocolat
- 1 tasse et demi (375 ml) de pépites de caramel
- 1 tasse (250 ml) de beurre d'arachides
- 1 sac de mini guimauves
- 1 tasse (250 ml) de M&M

Préparation :

1. Tapissez un plat pyrex de 9×13 avec une feuille de papier parchemin.
2. Dans un bol allant au micro-ondes, combinez les trois premiers ingrédients.
3. Faites fondre le mélange, 30 secondes à la fois, en mélangeant entre chaque fois.
4. Ajouter les guimauves.
5. Verser dans le plat pyrex et saupoudrer de M&M.
6. Presser légèrement le contenu du plat.
7. Réfrigérer pendant 2 heures.
8. Couper en barres.
9. Se conserve dans un plat hermétique!

Ça prend 5 minutes à préparer

